

DEVENEZ PARTENAIRE DE CESI ÉCOLE D'INGÉNIEURS



Taxe d'apprentissage 2020





Dynamisez votre capital compétences en soutenant la formation de vos futurs ingénieur-e-s!

Des ingénieur-e-s immédiatement opérationnels

CESI École d'Ingénieurs forme des ingénieur-e-s, ancrés dans le monde de l'entreprise, polyvalents, disposant à la fois des connaissances scientifiques et techniques, et une maîtrise des rouages de la gestion et du management.

L'école propose des parcours diversifiés, **généraliste ou spécialiste de l'informatique**, visant une intégration réussie en entreprise.

Les **options proposées** aux élèves leur permettent d'acquérir des compétences nouvelles ou de renforcer leur expertise. Les options font largement appel à des experts issus du monde de l'entreprise afin de combiner les acquis théoriques et les approches pratiques.

L'école a largement investi depuis près de vingt ans dans le développement et la mise en œuvre de pédagogies actives où les salles de classe sont transformées en salles de réunion multimédia avec plusieurs tables de six ou huit places pour permetre à nos ingénieur-e-s CESI d'avoir à la fois un bon niveau technique et scientifique, autonome, mais aussi d'avoir de réelles aptitudes à la communication et au travail en équipe.

Des environnements numériques interactifs, des écrans et des fablabs (fabrication laboratory) sont dédiés au prototypage rapide des projets pédagogiques. Ce type de pédagogie par problèmes et par projets, très utilisé dans les écoles membres du CDIO™, permettent de préparer des ingénieur-e-s, directement opérationnels, capables de manager des équipes et des projets complexes!

Des périodes de stages en entreprise tout au long de nos cursus

Plusieurs stages jalonnent la formation et l'école accompagne la prise de responsabilités de l'étudiant qui mènera, en dernière année, vers des missions d'ingénieur junior, son projet de fin d'études et l'emploi dans l'entreprise.

Les entreprises reconnaissent et apprécient les qualités et l'opérationnalité immédiate de nos étudiants. Leurs qualités de réflexion, d'adaptation et leur aisance relationnelle sont souvent plébiscitées par les entreprises qui en témoignent lors de nos enquêtes.



Un lien permanent avec l'international et la recherche

CESI École d'Ingénieurs donne à l'international une place de choix dans la formation de ses futurs ingénieur-e-s. L'ouverture au monde, la compétence interculturelle et l'expérience en soi sont fortement valorisées dans le cursus des ingénieur-e-s CESI et sont reconnues comme des compétences fondamentales. 100% des étudiants partent à l'étranger pour une période de 3 à 6 mois.

Dès la première année, les élèves participent à des projets de recherche. Confrontés à des problèmes concrets, leur goût pour l'innovation se développe. La recherche est organisée autour de deux thèmes scientifiques interdisciplinaires ; « apprendre et innover » et « ingénierie et outils numériques » et de deux domaines applicatifs que sont l'industrie et la ville du futur. Ces derniers correspondent aux besoins des territoires sur lesquels opèrent les entreprises partenaires de CESI.





La taxe d'apprentissage est une ressource essentielle pour l'école. Vos versements contribuent largement au fonctionnement de l'école et assurent sa pérennité.

En devenant partenaire de l'école vous pouvez :

- Faire la promotion de votre entreprise auprès de nos étudiants pour un stage ou un premier emploi,
- Proposer des projets qui pourront être des sujets traités par nos étudiants au cours de leur parcours,
- Intervenir en qualité de conférencier au sein de nos campus,
- Être associé à la stratégie d'évolution de l'école lors de séances de consultations de nos partenaires. Ces rencontres école/entreprises permettent d'adapter régulièrement nos programmes pour répondre aux nouveaux besoins des entreprises,
- Assister aux conférences de l'école dans nos locaux ou en visioconférence.

POURQUOI VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À CESI ÉCOLE D'INGÉNIEURS ?

Soutenir nos projets de développement pour 2020!

RECHERCHE LINEACT (EA 7527)

Le Laboratoire d'innovation numérique pour les entreprises et les apprentissages au service de la Compétitivité des Territoires, travaille sur des projets liés à l'Industrie du Futur et à la Ville du Futur.

4 NOUVELLES OPTIONS

- Cyber Sécurité
- 3D Réalité Augmentée, Réalité Virtuelle
- Data Scientist et Big Data
- NVESTISSEMENT PÉDAGOGIQUE: L'equipement de salles pédagogiques et de plateaux technologiques.

A L'INTERNATIONAL

Permettre aux étudiants de 4e année de suivre un parcours d'études à l'étranger en s'appuyant sur la centaine d'accords de partenariats internationaux signés entre CESI, des laboratoires de recherche, des universités et des écoles en France et à l'étranger.

LA RÉFORME DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

À partir de 2020, les entreprises doivent verser le solde de la taxe d'apprentissage (13 %) directement à l'établissement de leur choix.

LES ÉTAPES **LA COLLECTE** TAXE D'APPRENTISSAGE 2020 Calcul de sa masse salariale 2019 pour déterminer les 13 % 0,68 % (solde de la taxe d'apprentissage) de la masse salariale brute 2019 (hors Alsace Moselle) Vérification de la présence des établissements et formations sur les listes préfectorales **SOLDE DE QUOTA LA TAXE** Verser le montant directement **87** % de la taxe à l'établissement choisi 13 % versés versés à l'OPCO directement aux de branche établissements Bénéficiaires: CFA choisis avant le 15 juillet 2020 L'établissement adresse à l'entreprise un reçu avec le montant et la date de versement



VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À CESI ÉCOLE D'INGÉNIEURS N°UAI 0341956S



- Par chèque à l'ordre de : Campus CESI Montpellier Imm. le Quatrième Zone Aéroportuaire de Montpellier Méditerranée 34130 Mauguio
- Par virement: IBAN FR76 3000 3020 6700 0372 9227 937

Le versement du solde de la taxe d'apprentissage doit être envoyé entre le 1° janvier et le 15 juillet 2020 dernier délai (envoi du reçu de confirmation).





